

ACADÉMIE DE LYON

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES Maintenance des Véhicules et des Matériels

Dominante : Véhicules particuliers

SESSION 2007

Épreuve :

- EP3-1** : Intervention sur véhicule.
- EP3-2.1** :
Contrôles et mesures.
- EP3-2.2** :

Nom du Candidat : _____ Prénom du candidat : _____

N° du candidat : _____

Etablissement lycée professionnel : _____

Etablissement CFA : _____

MODE DE VALIDATION :

(cocher la case correspondante)

Épreuve ponctuelle terminale.

Épreuve par Contrôle en Cours de Formation.

NOTA : Ce dossier (complet) devra être conservé par l'établissement jusqu'à la session suivante, il devra être disponible le jour du jury et pourra être communiqué à l'autorité rectorale à sa demande.
Ce dossier servira de support lors de la commission de suivi des C.C.F.

Académie de LYON		Session 2007		SUJET
Examen : B.E.P MVM		Dominante : Véhicules particuliers		Code : 510-25202R
Epreuve : EP3 – Contrôle - Maintenance		Durée de l'épreuve	6 h	Page 1 sur 8
1 ^{ère} partie : Intervention sur véhicule		Durée de la partie	3 h	
			Coefficient Epreuve : 8	
			Coefficient Partie : 4	

MISE EN SITUATION

1 - Description de la situation d'évaluation :

Suite à un contrôle de pneumatiques, on remarque une usure prématurée d'un pneumatique. Un bras inférieur de suspension est à remplacer ainsi qu'une enveloppe.

2- Matériel et documentation fournis au candidat :

Documentation ressource	Outillage & matériel	Documents réponses
Carte grise du véhicule (ou sa photocopie). Revue technique du véhicule.	Pont élévateur Ou cric + chandelles. Outillage classique. Clé dynamométrique. Outillage spécifique préconisé par le constructeur.	Feuille 5/8 et 6/8

3 - Travail demandé :

Dans le cadre d'une remise en conformité constructeur,

Vous devez : (après tirage au sort du poste de travail)

- Compléter les renseignements manquants du contrat de réparation à l'aide du véhicule et de la carte grise.
- Remplacer le bras inférieur de suspension et l'enveloppe proposés.
- Compléter les documents réponse 5/8 et 6/8.
- Rendre compte oralement du travail effectué.
- Rendre compte des contrôles de qualité avant livraison et des anomalies constatées.

Compétences évaluées : C 1.2, C 1.4, C2.1, C3.2, et C4.1.

Compétences évaluées	savoir-faire évalués (être capable de)	critères et indicateurs de performances	Barèmes
C 1.2 Informer le client et l'entreprise.	C 1.2-1 Compléter le contrat de réparation et la liste des éléments nécessaires à la facturation.	☒ Le contrat de réparation et la liste des éléments nécessaires à la facturation sont correctement renseignés.	2
	C 1.2-2 Rendre compte oralement.	☒ Le compte rendu est clair et précis, il est sans omission.	2
C 1.4 Restituer le véhicule ou le matériel au client.	C 1.4-1 Signaler les anomalies périphériques.	☒ Le client est informé des anomalies constatées et de leurs conséquences sur la sécurité du véhicule. ☒ Les règles de communication de l'entreprise sont appliquées.	2
C 2.1 Préparer l'intervention et organiser le poste de travail.	C 2.1-1 Préparer le véhicule ou le matériel à l'intervention.	☒ La protection du véhicule ou du matériel est assurée (housses d'ailerons, de siège, tapis de sol). ☒ L'intégrité du véhicule ou du matériel est assurée. ☒ Le matériel est propre.	1
C 3.2 Réaliser une intervention.	C 3.2-3 Démonter, remonter les éléments ou les organes.	☒ L'élément ou l'organe est remis en conformité. ☒ La méthodologie utilisée respecte les préconisations du constructeur. ☒ L'action n'appelle aucune remarque sur le plan de l'hygiène et de la sécurité. ☒ Aucune détérioration n'est constatée	9
	C 3.2-5 Signaler les anomalies constatées.	☒ Les anomalies détectables visuellement sont toutes signalées oralement et retranscrites sur le contrat de réparation.	1
C 4.1 Evaluer la qualité.	C 4.1-1 Contrôler la qualité de son intervention.	☒ La qualité de l'intervention est vérifiée. ☒ La fiche d'auto contrôle est renseignée. ☒ La procédure qualité de l'entreprise est respectée.	3

PREFECTURE

N° IMMATRICULATION DATE DATE DE 1^{ère} MISE EN CIRCULATION
 / / / /

NOM Prénoms

NOM d'usage

DOMICILE COMMUNE

GENRE MARQUE TYPE
 VP

N° dans la série du TYPE CARROSSERIE EN. PUISS. PL. ass.
 CI

LARG. SURF POIDS T.C. POIDS à vide POIDS T.R. Br.(dBA) Rég. mot. (tr/mn)
 2 T240 1T 900 2T950 88 5102

Date et N° CERTIFICAT PRECEDENT
 NEUF

DROITS PAYES SUR ETAT	TAXES REGION
	TAXE PARAFISC.
	TOTAL

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 117-a à R. 122 du code de la route)

Académie de LYON

Date :/...../.....

Centre d'examen :

Candidat N° / Nom : **Indiquez les éléments à remplacer pour votre intervention :**

I

	Fournitures	Quantité
<input type="text"/>		

Indiquez les couples de serrage des éléments suivant :

Eléments	Valeur constructeur	Unité
Couple de serrage Rotule inférieure		
Couple de serrage Écrous / Vis de roues		
Pression des pneumatiques		

Indiquer la position du « DOT » dans le cas d'un pneumatique sans sens de rotation :

.....

.....

.....

- Effectuez un compte rendu oral des opérations que vous avez réalisé.**- Signalez les anomalies constatées au cours de l'intervention dans la zone mise à jour du contrat de réparation.**

Académie de LYON

Date :/...../.....

Centre d'examen :

Candidat N° / Nom : **GRILLE D'ÉVALUATION**

Document(s) à compléter par les examinateurs et à transmettre au jury

Compétences validables

Compétences évaluées	Évaluation				Notes proposées	
	savoir-faire évalués (être capable de)	critères et indicateurs de performances	Niveau - → +			
C 1.2 Informer le client et l'entreprise.	C 1.2-1 Compléter le contrat de réparation et la liste des éléments nécessaires à la facturation.	☐ Le contrat de réparation et la liste des éléments nécessaires à la facturation sont correctement renseignés.				2
	C 1.2-2 Rendre compte oralement.	☐ Le compte rendu est clair et précis, il est sans omission.				2
C 1.4 Restituer le véhicule ou le matériel au client.	C 1.4-1 Signaler les anomalies périphériques.	☐ Le client est informé des anomalies constatées et de leurs conséquences sur la sécurité du véhicule. ☐ Les règles de communication de l'entreprise sont appliquées.				2
C 2.1 Préparer l'intervention et organiser le poste de travail.	C 2.1-1 Préparer le véhicule ou le matériel à l'intervention.	☐ La protection du véhicule ou du matériel est assurée (housses d'ailes, de siège, tapis de sol). ☐ L'intégrité du véhicule ou du matériel est assurée. ☐ Le matériel est propre.				1
C 3.2 Réaliser une intervention.	C 3.2-3 Démonter, remonter les éléments ou les organes.	☐ L'élément ou l'organe est remis en conformité. ☐ La méthodologie utilisée respecte les préconisations du constructeur. ☐ L'action n'appelle aucune remarque sur le plan de l'hygiène et de la sécurité. ☐ Aucune détérioration n'est constatée				9
	C 3.2-5 Signaler les anomalies constatées.	☐ Les anomalies détectables visuellement sont toutes signalées oralement et retranscrites sur le contrat de réparation.				1
C 4.1 Evaluer la qualité.	C 4.1-1 Contrôler la qualité de son intervention.	☐ La qualité de l'intervention est vérifiée. ☐ La fiche d'auto contrôle est renseignée. ☐ La procédure qualité de l'entreprise est respectée.				3

Proposition de note non arrondie :

/ 20